

STOPOGM Infos

Numéro 24, mars 2006

La Suisse est une zone sans OGM jusqu'au 27 novembre 2010

Paysans, consommateurs, organisations de développement et de l'environnement : leur alliance va peser lourd dans la politique de l'agriculture et du commerce

L'initiative sans OGM a clairement rencontré l'approbation du peuple suisse. Ce OUI est démontre la puissance politique de l'alliance passée entre les paysans, les consommateurs et les organisations de développement et de protection de l'environnement. Nous exigeons maintenant des autorités fédérales qu'elles tiennent compte de la volonté du peuple. Durant les cinq ans à venir, elles doivent adopter une politique agricole et commerciale sans OGM. Les organisations partenaires de l'initiative sans OGM suivront le dossier activement.

55,7% des votants et tous les cantons ont dit OUI l'initiative sans OGM. Ce résultat dépasse nos espérances. La Suisse romande en tête du peloton, c'est encore plus réjouissant. Chapeau et merci à toutes les personnes qui se sont engagées dans la campagne !

Ainsi, l'agriculture suisse restera ces cinq prochaines années sans OGM. Le moratoire protégera l'environnement de même que les consommatrices et les consommateurs qui achèteront les produits de l'agriculture suisse.

L'initiative s'est imposée contre le Conseil fédéral et la majorité parlementaire. Vainqueurs du scrutin, nous demandons aux autorités qu'elles adaptent sans tarder leur politique à cette nouvelle donne :

1. La Confédération doit promouvoir une stratégie de qualité excluant les OGM de l'agriculture, du secteur de la transformation et du commerce de l'alimentation. En Europe, la Suisse doit prendre l'initiative pour une production alimentaire sans OGM et pour une sélection des semences sans manipulation génétique.

2. Durant ces cinq ans, la Confédération ne devra conclure aucun traité international susceptible de rompre avec une agriculture sans OGM (cf. OMC et négociations sur le commerce international, notamment avec les Etats-Unis).

3. La loi sur le génie génétique doit être mise en œuvre conformément à la volonté populaire. Il faut encore régler de manière adéquate les exigences de la loi telles que la coexistence, le monitoring et la biosécurité, de manière à ce qu'on puisse garantir la protection de l'agriculture sans OGM après le moratoire.

4. La Confédération doit observer avec recul le développement international des problèmes écologiques et sociaux consécutifs à la culture des OGM.

5. Il s'agit d'orienter la recherche agronomique sur les besoins de la société et de l'agriculture. A ce titre, elle doit se renforcer dans le domaine de l'agriculture biologique et la protection des animaux. La recherche en génie génétique dans l'agriculture a tout intérêt à prendre au sérieux les critiques et le scepticisme de la population, en mettant un accent prioritaire sur les questions de biosécurité.

6. Nous demandons que les importations de denrées transgéniques destinées à l'alimentation humaine ou animale soient documentées par des statistiques détaillées et accessibles au public. Les importations et les essais en plein champ sont à régler de manière à ce que l'agriculture sans OGM ne soit en rien menacée.

L'OMC ignore la souveraineté des Etats à choisir leur niveau de sécurité

L'OMC donne tort à l'Union européenne à propos du différend qui l'oppose aux Etats-Unis, au Canada et à l'Argentine sur les OGM.

La logique du marché voit des obstacles à la libre concurrence en toute exigence politique un tant soit peu sérieuse. StopOGM dénonce dans cette décision le choix de l'OMC pour la réglementation la plus faible en matière de protection de l'environnement et de la santé et rappelle qu'une très nette majorité de citoyens soutiennent le principe de précaution à propos des OGM. StopOGM espère que la décision de l'OMC suscitera une réflexion sur l'importance de la souveraineté alimentaire et la capacité politique des Etats à limiter le tout-au-marché.

Le Protocole de Cartagena en ligne de mire

Alors que l'Union européenne a levé son moratoire en 2004, intégré l'année dernière plus d'une trentaine de variétés GM dans le catalogue commun des variétés autorisées sur tout son territoire, et autorisé neuf nouvelles variétés GM depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle directive sur les OGM, les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine ont maintenu leur plainte devant l'OMC. Cette obstination vise les Etats qui maintiennent un moratoire sur les OGM, comme la Grèce et l'Autriche. La décision de l'OMC évacue les règles protégeant la liberté souveraine des Etats à défendre le niveau de sécurité que souhaite leur population, en ignorant le Protocole de Cartagena, qui reconnaît le principe de précaution et la souveraineté des Etats en la matière.

Aucun Etat ne sort vainqueur

Pour StopOGM, aucun des Etats parties du différend ne sort vainqueur de cet arbitrage : seules les oligopoles biotechnologiques comme Monsanto, Syngenta ou Bayer peuvent avoir le sourire. Qui se réjouit en Argentine de cette décision ? Depuis qu'il cultive du soja transgénique pour l'exporter dans le monde, ce pays doit importer pour se nourrir ; le bilan écologique et social de la culture d'OGM y est catastrophique : destruction massive de la pampa et de la forêt vierge, utilisation exponentielle de pesticides et stérilisation durable des sols, émigration vers les villes et chômage de milliers d'agriculteurs.

Coup de semonce pour l'Afrique

La décision de l'OMC ne changera sans doute rien en Europe, ni en Suisse. Les consommateurs et les paysans ne veulent pas d'OGM dans les champs et dans leur alimentation. Contre cette opposition, l'OMC ne pourra pas grand-chose. En revanche, cette décision sonne comme un ultimatum pour les pays en voie de développement qui prennent appui sur le refus des consommateurs européens pour renoncer aux OGM dans leur propre agriculture.

En faveur de la plus faible protection

L'OMC estime que les raisons scientifiques avancées pour décréter un moratoire sur les OGM sont insuffisamment fondées. Il faudra analyser l'argumentation soutenant cette appréciation avec attention, mais on peut déjà craindre que celle-ci ne repose sur des modèles d'évaluation de risque plus favorables aux producteurs d'OGM qu'à l'environnement et aux consommateurs finaux, humains ou animaux, comme c'est le cas Outre-Atlantique. Les moratoires subsistant dans certains pays européens concernent en effet certaines variétés GM dont le dossier scientifique est depuis longtemps contesté, comme le maïs Bt 176 de Syngenta ou le soja GT73 et le maïs MON 810 de Monsanto.

Bientôt l'étiquetage ?

Les entreprises de transformation alimentaires comme Kellogs et Kraft pressent les autorités américaines à porter plainte contre les règles d'étiquetage signalant la présence d'OGM dans les denrées alimentaires : ces indications stigmatiseraient les produits étiquetés et fausseraient la concurrence (International Herald Tribune 7.2.2006).

A ce compte, les OGM sont un bon symptôme de la situation politique générale et de la nécessité des combats citoyens. Faire barrage aux OGM, c'est se prémunir d'un système vidant de sa substance l'ensemble des significations culturelles attachées à la nourriture (contrevenant au commerce) et niant l'autorité des Etats à régler et limiter le domaine du marché.

OGM surtout transatlantiques - Résistance ailleurs, avec des bémols

Le service international pour l'acquisition des applications agrobiotechnologiques (ISAAA) pavoise en ce début d'année les 10 ans de cultures GM à travers le monde, avec 90 millions d'hectares cultivés en 2005, répartis sur 21 pays. L'ISAAA relève une augmentation des surfaces de champs GM de 11% pour 2005 et l'arrivée de 4 nouveaux pays producteurs d'OGM. Outre l'Iran, il s'agit de pays européens : la France, le Portugal et la Tchéquie ont cultivé du maïs Bt (insecticide).

Herbicide et insecticide, encore

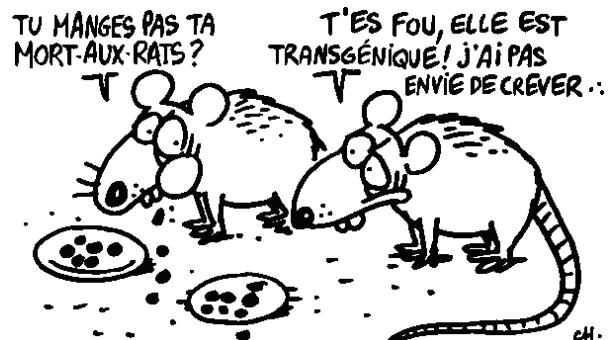
Rien de nouveau quant aux plantes génétiquement modifiées (PGM) cultivées : 71% des surfaces cultivées sont occupées par des PGM pour tolérer un herbicide, 18% par des plantes Bt et 11% par des PGM cumulant les deux traits. On note une augmentation de 49% par rapport à 2004 pour ce dernier groupe, alors qu'elle est de 9% pour le premier et 4% pour les plantes Bt. Le soja représente 60% de la superficie mondiale des PGM, le maïs 24%, le coton 11% et le colza 5%.

Précisons que ce tableau de chasse est sans doute surévalué, de l'ordre de 4 à 10% comme il l'a été chaque année depuis 1996, et que la liste des pays dits producteurs de PGM fait illusion. Rapporté aux surfaces cultivées, le résultat de 2005 montre que les PGM restent une affaire très américaine : plus de 84,3 millions d'ha se situent Outre-Atlantique (93,7% du total), la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et l'Australie comptabilisant 5,4 millions d'ha (6% du total). Que la liste des pays commercialisant des PGM s'allonge est certes inquiétant, mais cela révèle davantage les coups de force des multinationales agrochimiques sur les Etats que leurs succès sur les paysans et, surtout, sur les consommateurs dans ces pays.

La Chine et la Roumanie temporisent

La résistance reste vive, même du côté des gouvernements. Alors que l'ISAAA fait accroire que le riz GM est la nouvelle plante en voie de transgénisation mondialisée, et alors que des cultures de riz transgénique à grande échelle étaient prévues pour la saison à venir, le gouvernement chinois a suspendu toute production commerciale en raison des doutes sur leur innocuité. Davantage de recherche lui apparaît

nécessaire. Toujours en Chine, le géant américain Kraft Foods promet de ne vendre que des aliments sans additifs génétiquement manipulés à partir de 2007. Ceci en raison du grand scepticisme des consommateurs. (Gentech-news 128). En Europe, la Roumanie est depuis quelques années le terrain d'exercice des biotechnologies agricoles, en l'absence de cadre légal protégeant les cultures conventionnelles et l'environnement. Eh bien, dans la perspective de son intégration dans l'UE et pour se donner le temps de mettre sur pied une législation conforme à la directive européenne, la Roumanie vient de décider d'un moratoire sur les OGM à partir de janvier 2007.



Il n'en reste pas moins que les Etats sont loin d'être libres de marquer leur réticence aux OGM : la Grèce est sommée de lever le moratoire qu'elle oppose aux OGM introduits, en 2005, par la Commission européenne dans le catalogue commun de l'UE, et la Haute-Autriche a été déboutée du droit de s'opposer politiquement aux OGM par arrêt de la Cour de Justice de la CE (GENET 11.01.06 et 08.10.05). En France, un Tribunal a publiquement reconnu comme valables les raisons des Faucheurs volontaires à résister aux plantations d'OGM, en l'absence de loi conforme à la directive européenne. Le projet de loi présenté par le gouvernement français escamote hélas les droits que protège la directive. Autant de raisons expliquant l'écho important qu'a connu l'initiative sans OGM dans les médias mondiaux !

StopOGM

Comité romand de travail sur le génie génétique

Président : Fernand Cuche, Les Prés, 2523 Lignières,
tél. 032 / 751 19 53 fax 032 / 751 67 25

Secrétariat : Sylvain Fattebert, av. Croisette 17, 1205 Genève
tél. et fax 022 / 320 73 14 - stopogm@infomania.ch
www.stopogm.ch - CCP : 17-460200

Impression : Imprimerie Raymond Pot, 1212 Grand-Lancy

Recherche sur les OGM

Le Conseil fédéral a décidé de lancer un programme national de recherche (PNR) intitulé « utilité et risques de la dissémination de plantes génétiquement modifiées ». D'après le communiqué de presse du 2 décembre 2005, ce programme « doit permettre d'évaluer les applications possibles de la biotechnologie végétale en Suisse en tenant compte des recherches menées à l'étranger et des attentes pratiques dans notre pays ». StopOGM salue l'emphase avec lequel l'Exécutif met à profit les cinq ans de moratoire sur les OGM.

Un PNR pour des questions ouvertes...

Ce programme de recherche doit toutefois répondre aux questions que se posent les scientifiques, les agriculteurs, les consommateurs et les défenseurs de l'environnement. La première étant celle de l'opportunité de planter des OGM en Suisse. Le PNR doit avoir pour but de livrer des informations permettant de répondre à cette question centrale, qui ne se réduit pas seulement à celle de leur utilité et des risques qu'ils présentent, mais s'élargit à la possibilité de protéger les cultures sans OGM et le coût des mesures à prendre.

Pour trancher la question de l'utilité des OGM, il faut mettre en évidence la valeur de référence que constitue aujourd'hui la production de plantes sans OGM. A cet effet, il est essentiel d'étudier les capacités de la biodiversité naturelle pour sélectionner des souches naturelles résistantes aux insectes, aux champignons et aux maladies, afin de protéger et de cultiver ces plantes de substitution.

... pas pour les biotechnologies

Or, la formulation des axes de recherche esquissés par le Conseil fédéral prend une toute autre direction. Ainsi, au lieu d'examiner les risques que constituent les OGM pour l'environnement et pour la santé, le gouvernement souhaite que l'on étudie l'influence de l'environnement sur les OGM. Dans la perspective de mieux les adapter au climat helvétique, peut-être ? La préparation de ce programme national de recherche ne saurait contourner ainsi les interrogations et les craintes qui ont poussé la majorité du peuple et l'ensemble des cantons à accepter le moratoire.

Assemblé générale :

Le moratoire, défi pour StopOGM

L'Assemblée générale de StopOGM aura lieu vendredi 24 mars 2006, à 20h, au restaurant le Milan, av. de Grancy 44, à Lausanne. A l'ordre du jour : bilan de l'initiative, programme pour les cinq ans, relations avec les organisations partenaires et renouvellement du Bureau.

Nous dirons notre reconnaissance aux membres du Bureau qui passent la main, dont Fernand Cuche, président depuis 4 ans. Approchée par le Bureau, Géraldine Savary, conseillère nationale PS (VD), se déclare prête à lui succéder.

Satisfaction et remerciement

Avec votre soutien et celui de nombreuses autres organisations, StopOGM a réussi son pari. L'initiative sans OGM a magnifiquement remporté l'adhésion des cantons romands : VS : 52,8%, FR : 59,5%, VD : 62, 5%, GE : 64, 7%, NE 65, 3%, JU : 75,9%.

StopOGM y est pour beaucoup en tant que cheville ouvrière de cette initiative en Romandie, de la récolte des signatures en février 2003 à la campagne menant au 27 novembre 2005. L'équipe de StopOGM est donc très heureuse d'avoir rempli le contrat, et remercie celles et ceux qui l'ont soutenue.

Informer, maintenir la pression

Désormais, StopOGM entend faire du moratoire un temps d'information et de réflexion critique, avec l'appui des chercheurs, permettant aux consommateurs, aux paysans et aux défenseurs de l'environnement de se forger un avis éclairé sur l'opportunité de cultiver des OGM. En parallèle, StopOGM se fera aussi le relais des alternatives aux OGM dans l'agriculture et dans l'alimentation.

Soutien nécessaire

Le Bureau vous demande de soutenir l'association avec autant de constance et d'engagement que vous l'avez fait ces dernières années. La campagne a occasionné des dépenses importantes.

Pour bien amorcer cette nouvelle période, le Bureau vous recommande de faire bon usage du bulletin de versement ci-joint, en vous remerciant d'avance très chaleureusement.